

Duquesne University

## Duquesne Scholarship Collection

---

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

---

6-27-2008

### 01. Mener les hommes de leur gré, avec humanité et souplesse; à M. Gaudaire

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

#### Repository Citation

de Mare, C. (2008). 01. Mener les hommes de leur gré, avec humanité et souplesse; à M. Gaudaire.  
Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/87>

This Chapitre V is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

**Mener les hommes de leur gré,  
avec humanité et souplesse  
à M. Gaudaire<sup>1</sup>**

*Dans cette lettre, Libermann répond à la requête de M. Gaudaire, eudiste<sup>2</sup>; la congrégation eudiste, en train de renaître de sa suppression par la Révolution française, connaît des débuts difficiles; Gaudaire demande à Libermann son avis sur les causes et les remèdes du malaise: le but de la Congrégation est vague, elle embrasse trop d'œuvres, et difficilement compatibles avec elles; les Règles ne sont pas claires, les membres ou candidats demeurent indécis, le supérieur est débordé et trop personnel. Examinant les remèdes à apporter à cet état précaire, Libermann propose que les Règles ne soient pas imposées, mais agréées par les membres bien décidés de la communauté eudiste. La particularité de cette lettre suggère de n'en garder que ce qui peut profiter à d'autres. On pourra apprécier la souplesse que Libermann avait acquise au cours de ses deux années au noviciat de Rennes.*

Rome le 5 juillet 1840

[...] Je crois qu'il faudrait céder sur certains points discutés de la Règle, tels que la pauvreté et les honoraires, à moins que les esprits ne changent là-dessus et qu'on ne les puisse persuader d'y consentir, ce que je ne crois pas. Si on se détermine aux Petits Séminaires on n'aurait pas

<sup>1</sup> N.D. I, pp. 570 et suiv.

<sup>2</sup> Voir index.

besoin d'une si grande rigueur de Règle ; la pauvreté et autres articles semblables étaient nécessaires à cause des Missions surtout. De plus, voici la réflexion que j'ai faite depuis : ces sortes de Règles sont bonnes quand on les reçoit avec ferveur ; alors elles font un bien très grand dans une communauté ; encore cela ne peut tenir longtemps dans une communauté où l'on ne fait pas des vœux pour cela ; mais quand il faut y traîner les gens par les cheveux, cela ne saurait produire sur eux qu'un mauvais effet et ne peut tenir longtemps. Mais dans ce cas je serai d'avis qu'on leur fournisse tous leurs besoins et que personne ne s'achète rien pour la nécessité, que lorsqu'il voudrait bien. Il faudrait prendre des précautions pour que l'uniformité soit observée dans les habits et que la simplicité et l'égalité règnent dans tous les membres.

*[Il faudrait que le supérieur consente à s'entourer d'un conseil et à tenir compte de ses avis ; encore faudrait-il que les membres de ce conseil ne soient pas à cheval sur les principes à imposer. M. Leray a-t-il cette humanité si nécessaire au gouvernement ?]*

M. Leray est bon, bien zélé, pour la Congrégation et capable de la servir ; ce qui lui nuit, c'est qu'il est trop raide et trop ardent ; par la raideur, il choisit toujours les principes de rigueur et voudrait la perfection de la règle, sans assez de mesure, et il la veut d'une manière raide et dure qui déplaît ; par l'ardeur, il embrasse les choses avec trop de vivacité et les poursuit avec violence, ce qui l'empêche quelquefois de voir clair dans les choses et rend son jugement faux (je veux dire, lui fait embrasser un parti faux). Il a encore le défaut de la ténacité à son sentiment. Je ne me souviens pas de l'avoir vu céder réellement. S'il lui arrive quelquefois de céder, souvent ce n'est qu'extérieurement ; mais dans le fond il persévère dans ses vues. Tout cela est très nuisible et empêche un grand bien qu'il pourrait faire sans ces défauts. Il faut qu'il se corrige de cela et vous devriez tâcher d'y travailler.

Il a encore un défaut dans la manière d'examiner les choses ; il ne considère que les principes, y tient fortement et veut absolument tout ramener là ; tandis que pour agir d'une manière prudente dans les choses difficiles, il faut non seulement considérer les principes, mais on doit en-

core avoir l'œil attentif à la chose dans l'état actuel où elle se trouve, aux hommes avec lesquels on est en rapport et aux circonstances qui l'environnent; et dans l'inspection de tout cela il faut viser à ramener toutes choses aux principes et en même temps, il faut modifier, expliquer et mettre les principes à l'état actuel de la chose dans ses rapports avec les hommes et dans ses circonstances. Celui qui ne sait pas plier et céder dans la circonstance, lorsque la prudence l'exige, ne sera jamais capable de conduire une œuvre quelconque et ne pourrait pas même être considéré comme un parfait prêtre, si même il faisait des miracles.

À Dieu, mon cher M. Gaudaire.

Votre tout dévoué frère et serviteur en Jésus et Marie.

***F. Liebermann, acol.***

Quant aux 300 francs, je les ai destinés à acheter un homme à Filouze, afin de le garantir de la conscription; s'il n'en avait pas besoin, je vous prierais de me les envoyer à Rome; M. Cottineau pourra vous dire s'il en a besoin; je lui ai remis 600 francs qu'on m'avait donnés pour cela; avec vos 300 cela ferait 900. Je pense que cette somme ne sera pas même suffisante; mais s'il y en avait de trop vous pourrez me l'envoyer. Mon adresse est: chez M. Patriarcha, Vicolo del Pinacolo, 31.